



Caen, - 9 DEC. 2020

Madame, Monsieur le Maire,

Depuis le début de la crise sanitaire, la Région Normandie est aux côtés des entreprises. A ce jour, La Région a déjà mobilisé 100 millions d'euros pour les aider à passer ce cap extrêmement difficile.

Ces aides s'adressent à toutes les entreprises, dans tous les secteurs d'activité, qui connaissent des difficultés. Je pense en particulier aux commerçants et aux artisans, obligés pour la très grande majorité d'entre eux de cesser totalement ou partiellement leur activité au cours de ces dernières semaines alors qu'ils étaient déjà sortis très affaiblis du premier confinement.

C'est pour cette raison que la Région Normandie a décidé de mettre tous les moyens dont elle disposait pour les accompagner à travers des dispositifs nouveaux, en complémentarité de ceux proposés par l'Etat.

En qualité de Maire, vous avez une proximité naturelle avec les commerçants et les artisans de votre commune. C'est pourquoi je tenais à vous les présenter, ci-après de manière synthétique et plus en détail dans la fiche jointe à ce courrier.

- **Le dispositif Impulsion Résistance Normandie** : il s'adresse aux commerces et artisans qui ont 0, 1, 2, 3 ou 4 salariés (ou plus en fonction du territoire) et qui font face lors de ce deuxième confinement à une baisse de leur chiffre d'affaires de 30% à 50%, ou jusqu'à 80% en fonction de la nature de l'activité. Ce dispositif est cofinancé avec les EPCI et le montant de l'aide se situe entre 1000 et 5000€ en fonction du nombre de salariés. 20 millions d'euros sont mobilisés. Ces aides seront versées dans le courant du mois de décembre.
- **Le dispositif Normandie Prêts Participatifs** : il permet aux TPE et PME de renforcer leurs fonds propres et/ou de restructurer leurs dettes à travers des prêts de 15 000€ à 500 000€, sur une durée de 7 à 10 ans avec un différé total du remboursement en capital. Ce fonds est doté de 40 millions d'euros.
- **Le dispositif Impulsion Transition Numérique** : il permet de soutenir les commerçants et artisans dans leurs projets de développement numérique (formation, création de site web, solutions e-commerce, acquisition de matériel informatique...), à hauteur de 50% des sommes engagées à cet effet et dans la limite de 5000€.

REGION NORMANDIE

ABBAYE AUX DAMES – PLACE REINE MATHILDE – CS 50523 – 14035 CAEN CEDEX 1
STANDARD - TEL: 02 31 06 98 98 – FAX: 02 31 06 95 95



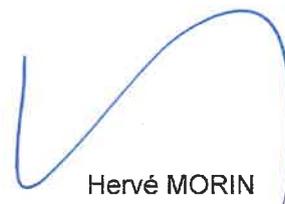
- **L'avance des loyers** : la Région propose d'avancer le montant des loyers des commerçants et artisans par des prêts sans intérêts accordés pour 5 ans avec un différé de remboursement de 18 mois (donc remboursables mensuellement sur 3,5 ans à l'issue de la période de différé), plafonnés à deux mois de loyers commerciaux de l'entreprise.
- **La plateforme numérique « Au Rendez-vous des normands »** : la Région va mettre en ligne dans le courant du mois de janvier la plateforme aurendezvousdesnormands.fr, qui recensera notamment des producteurs agricoles et aquacoles normands et les commerces acceptant le paiement en RolloN, la monnaie locale régionale. Une MarketPlace y sera intégrée, permettant à tous d'y commercialiser leurs produits en ligne. Les transactions pourront avoir lieu en euros ou en RolloN.

Outre ces différents outils, la Région a souhaité initier la création d'une société foncière dont l'objectif est d'acquérir et de porter de l'immobilier commercial de centre-ville, pour rendre au secteur marchand des locaux restés vacants. Cette structure baptisée **Foncière de Commerce en Normandie** sera dès le début de l'année prochaine en capacité d'acheter et de gérer les locaux commerciaux ou de services à la personne dans les centres-villes de Normandie, en étroite collaboration avec les EPCI et les communes. L'objectif de départ est de racheter 150 commerces sur la période 2021-2026, représentant plus de 6 300 m² de surface commerciale à ressusciter dans les centres-villes et centres-bourgs de Normandie.

Vous le voyez à travers ces outils concrets, la Région Normandie se donne tous les moyens afin d'aider les commerçants et artisans à traverser cette crise. Je sais à quel point vous tenez à eux. Maire de mon village natale pendant plus de 20 ans, je sais combien ils sont précieux pour le dynamisme et l'attractivité de nos communes.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Tu m'as aidé



Hervé MORIN